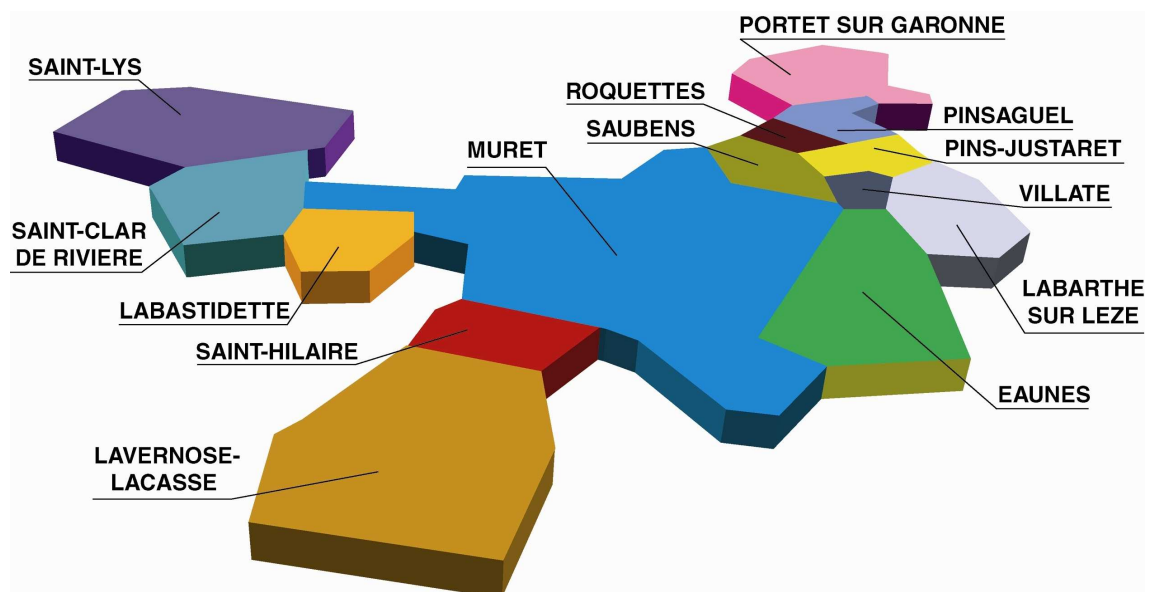


Rapport annuel d'activités Contrat d'objectif Territorial - Année 1

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU MURETAIN



Rédigé par : Cédric DEBEVRE – chargé de missions C.O.T.
Ingénieur ADEME chargé du suivi : Véronique MATHEVON

Sommaire

1	La mobilisation des acteurs	3
1.1	Stratégie adoptée (réunions, etc.)	3
1.2	Facteurs de réussite et difficultés rencontrées en terme de concertation	4
1.3	Bilans des actions de formations	4
2	Présentation des actions du contrat et avancement	4
2.1	Bilan des études réalisées	4
2.1.1	Présentation des méthodes choisies et des prestataires retenus pour réaliser les études	5
2.1.2	Bilan des actions engagées	6
2.1.3	Evaluation de la prestation réalisée par les intervenants	6
2.2	Bilan annuel des actions engagées	7
2.2.1	Bilan global	7
2.2.2	Bilan détaillé de chaque opération	7
2.2.3	Bilan des actions de communication	8

Introduction

En 2008, la Communauté d'Agglomération du Muretain a engagé plusieurs actions en faveur de l'amélioration du dispositif de gestion des déchets ménagers et assimilés. Ces opérations s'inscrivent, pour la plupart, dans le cadre du plan d'actions proposé lors de la signature de la convention « année 1 » conclut avec l'ADEME. Les projets concernent autant la communication de proximité que les systèmes et équipements en eux-mêmes, dévolus aux déchets.

Ce rapport annuel permettra à chacun d'apprécier le travail accompli durant cette première année de contractualisation. Il s'agira également de mettre en évidence les réussites et les difficultés rencontrées tout au long de la réalisation du programme d'actions afin d'améliorer le suivi des opérations pour l'année à venir.

Dans ce sens, il est proposé en premier lieu, de s'intéresser à la stratégie adoptée pour mobiliser les différents acteurs impliqués tout au long du programme (I). Cette première partie permettra, dans un second temps, de présenter les actions engagées et de dresser un bilan quant à leur avancement et aux résultats obtenus (II).

1 La mobilisation des acteurs

Dans tout projet, quelqu'il soit, le choix des acteurs à impliquer est primordial et contribue à la bonne exécution du projet.

1.1 Stratégie adoptée (réunions, etc.)

Pour être efficace, la stratégie adoptée pour aborder les projets doit se baser sur un schéma précis et défini au préalable :

1. La trame du projet doit être précisée et préparée en amont par le chargé de mission/de projet (analyse de la problématique du projet),
2. Le projet est soumis à un Comité de Pilotage constitué dans le cadre du COT et composé du chef de projet, de techniciens ciblés, d'élus référents et de professionnels externes qui étudient et proposent des orientations au projet,
3. Suite à cela, les orientations sont discutées et validées par les élus communautaires (Bureau et Conseil),
4. Une réunion de démarrage est programmée. Il peut alors être décidé ou non d'engager une procédure de commande publique,
5. Les techniciens concernés par le projet organisent le montage du projet et son suivi, sous l'égide du chef de projet et du chargé de mission désigné,
6. Des réunions d'avancement permettent de faire le point sur les actions en cours et de valider les différents jalons d'étapes,
7. A la fin du projet, les résultats obtenus sont présentés auprès des élus et des techniciens concernés. Un suivi de la mise en œuvre est assuré.

1.2 Facteurs de réussite et difficultés rencontrées en terme de concertation

Ce qui a fait la réussite des projets présentés ci-après, c'est la concertation et la manière avec laquelle les discussions ont été menées. En effet, la transversalité entre les services et les partenaires extérieurs à la collectivité, institutionnels et privés, demeure un atout essentiel du succès.

Les difficultés rencontrées concernent principalement les étapes de validation qui jalonnent les projets. En effet, les scénarii proposés sont rarement acceptés en l'état et doivent être remaniés et ajustés continuellement pour satisfaire au plus juste les besoins de la collectivité.

1.3 Bilans des actions de formations

L'année 2008 ne s'est soldée que par une unique formation, celle concernant « l'achat public éco-responsable » ; les autres formations ayant été annulées et/ou reportées ultérieurement.

Concernant ladite formation, suivie avec le Responsable du service de la Commande Publique, voici les points essentiels à retenir à mon sens :

- l'alternance acquisition de connaissance – exercices d'application s'avère être là encore une méthodologie efficace pour aborder la formation
- l'intégration de spécifications techniques et d'écolabels relatifs au développement durable dans les marchés doit s'appuyer sur des enjeux clairs et préalablement arbitrés ; les achats ayant un rôle clé pour la mise en œuvre du développement durable (écoproduits, éthique, insertion sociale, déchets, énergie, eau, etc.).
- Des outils d'aide pour la mise en œuvre d'actions existent à l'image du plan national d'action pour des achats publics durables. Leur utilisation peut être un atout non négligeable.
- la prise en compte du développement durable est rendue obligatoire par le Code des Marchés Publics (article 5 et 14)
- Les possibilités offertes par le Code des Marchés Publics de sélectionner des candidats selon la qualification environnementale, d'exiger une certaine qualité écologique des produits et des services sont clairement définies dans le Code et sont donc tout à fait exploitables.

2 Présentation des actions du contrat et avancement

2.1 Bilan des études réalisées

Au total, ce sont **6** actions sur les **13** prévues par le plan d'actions 2008 qui ont été engagées partiellement ou totalement. Il faut également tenir compte du fait que les actions ne sont pas d'égale valeur mais contribuent à apporter une valeur ajoutée au plan d'action global, chacune à leur niveau.

2.1.1 Présentation des méthodes choisies et des prestataires retenus pour réaliser les études

Les méthodes choisies s'accompagnent toutes d'une stratégie de communication plus ou moins conséquente. Trois types d'actions sont cependant à distinguer : des interventions ponctuelles grands publics, des études internes et des opérations longues, dispatchées comme suit :

1) Interventions ponctuelles grands publics :

- Actions de communication et de sensibilisation à la problématique des déchets auprès du jeune public
- Extension et promotion du compostage domestique

2) Etudes en interne :

- Diagnostic « gestion des déchets » du territoire : acteurs, filières, interlocuteurs, etc.
- Flux de déchets professionnels : solutions possibles et filières de traitement appropriées
- Limiter le développement des imprimés non sollicités (opération type stop pub)
- Optimiser la collecte des DASRI des personnes en auto-traitement/développement des relais
- Développement de la comptabilité analytique et amélioration de la connaissance des coûts du service : liaison avec les indicateurs d'activités du service environnement

3) Opérations longues :

- Amélioration de la collecte des déchets ménagers spéciaux en déchèteries
- Optimisation du réseau des déchèteries, mise en conformité réglementaire
- Construction d'une plateforme de compostage des déchets verts
- Optimisation du système de gestion des déchets en porte-à-porte : bilan technico-économique et en terme de communication
- Réalisation d'un pôle technique communautaire de haute qualité environnementale
- Collecte et valorisation de déchets spécifiques non gérés actuellement : textile, amiante, pneus

Pour chacun de ces grands types, il faut s'appuyer sur une méthodologie générale qui bien souvent s'avère différente et à adapter au cas par cas

Pour les interventions ponctuelles « grand public » :

- Prise de contact avec le(s) interlocuteur(s)
- Planification de l'intervention
- Réalisation éventuelle de supports de communication
- Rendez-vous de présentation de l'intervention
- Intervention
- Evaluation par l'interlocuteur
- Suivi et mesures de correction éventuelles

Pour les études menées exclusivement en interne :

- Etat des lieux de la situation existante : technique, financier, humain
- Recherches bibliographiques ciblées
- Elaboration d'un plan d'action et d'un planning de réalisation
- Mise en œuvre / démarrage de l'étude
- Suivi et bilan + actions correctives si nécessaire

Pour les opérations longues :

- Préparation de l'étude (définition des enjeux, procédures d'appels d'offres, mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation de l'opération)
- Etat des lieux
- Diagnostic de la situation
- Proposition d'axes d'amélioration et priorisation des actions
- Planification et mise en œuvre des actions par ordre de priorité
- Contrôle et suivi des améliorations apportées
- Evaluation et actions correctives

Les prestataires retenus pour assister la collectivité dans ses travaux, en 2008, sont de deux types : des bureaux d'études techniques d'une part (INDDIGO, SETEC Organisation, INGEROP & Cabinet d'architecte Montlaur et Bellouard) et un cabinet de conseils en communication d'autre part (CSA).

2.1.2 Bilan des actions engagées

Sur les 13 actions inscrites à la convention année 1, seules 6 d'entre elles ont été engagées (voir le tableau de bord d'avancement joint en annexe).

2.1.3 Evaluation de la prestation réalisée par les intervenants

Pour l'ensemble des partenaires retenus, la prestation proposée correspondait aux attentes de la collectivité que ce soit en terme de :

- Respect du cahier des charges
- Respect des délais
- Technicité des prestations
- Clarté des rendus
- Disponibilité des candidats retenus
- Pertinence des éléments avancés pour l'aide à la décision

2.2 Bilan annuel des actions engagées

2.2.1 Bilan global

- Temps globalement passé par le Chargé de mission et les autres acteurs du territoire sur le contrat d'objectif territorial – année 1

objet		h/j
1. Animer et mobiliser les acteurs locaux		30
2. Mettre en oeuvre un programme prévisionnel d'actions		107
2.1 : Animation de l'approche territoriale	39	
2.2 : Prévention de la production de déchets	30	
2.3 : Diminution de la quantité de déchets dangereux éliminés avec les déchets des ménages	11	
2.4 : Optimisation des équipements et des services	17	
2.5 : Développement des solutions de collecte, de valorisation et d'élimination de déchets	15	
2.6. Optimisation des coûts du service	5	
3. Piloter, suivre et évaluer les actions en cohérence avec les principes du développement durable		16
4. Valoriser les résultats du programme d'actions		7
5. Former les acteurs du territoire partenaires du projet ou associés à la réalisation des actions		2
TOTAL		172

Sur la base d'un nombre annuel de jours travaillés de **202 jours**, l'évaluation du temps de travail réellement consacré à l'animation du contrat en 2008, telle que précisée dans le tableau ci avant, correspond à l'affectation du chargé de mission pour cette tâche à hauteur de 85 %.

- Facteurs communs de succès ou d'échec de ces actions :

Facteurs d'échec :

- Le contexte électoral a freiné l'ensemble des projets voire invalidés certains d'entre ceux prévus cette année 2008.

Facteurs de succès :

- L'efficacité de la transversalité de travail entre les services de la collectivité
- La compétence des personnes impliquées dans les divers projets et actions
- L'anticipation sur certains projets (compostage, études d'optimisation)

2.2.2 Bilan détaillé de chaque opération

Se reporter aux fiches résultats jointes en annexe.

2.2.3 Bilan des actions de communication

Pour le détail, se reporter aux fiches résultats jointes en annexe.

- Présentation des actions engagées (nature des actions, programme, lieux, dates, etc.)

L'année 2008 doit être considérée comme une année délicate en matière de communication pour cause principalement de campagne électorale. Les actions inscrites au contrat d'objectif territorial n'ont pas échappé à la règle. Les opérations de communications significatives ont concerné essentiellement les interventions auprès du jeune public (1) et la réhabilitation des déchèteries communautaires (2).

(1) Interventions auprès du jeune public :

- Sensibilisation et découverte du principe des toilettes sèches (mini-camp environnement)
- Intervention sur le lombricompostage (mini-camp environnement)
- Sensibilisation à la problématique du suremballage des produits (mini-camp environnement)
- Sensibilisation à la consommation éco-responsable et au tri des déchets
- Animations estivales basées sur la découverte des différentes catégories de déchets : jeux autour des 5 sens humains, nettoyage de sites naturels, jeux autour des matières recyclables
- Diffusion des films de sensibilisation sur le recyclage et le réemploi
- Atelier de production de papier recyclé
- Initiation au compostage domestique

(2) Réhabilitation des déchèteries communautaires :

- Révision des plaquettes « déchèteries » pour produire un unique dépliant plus complet et explicite.
- Campagne de communication sur les améliorations qui seront apportées. Public visé : les agents de déchèteries ; les administrés du Muretain.
- Sensibilisation quant à l'accueil de nouveaux déchets (petits appareils ménagers) ou la reprise de certaines filières (pneus)

- Liste des cibles concernées

- Enfants de 4 à 15 ans
- Agents communautaires et des services techniques municipaux
- Usagers des équipements communautaires
- Habitants du territoire et en particulier les nouveaux arrivants

Conclusion

Cette première année de lancement du contrat d'objectif s'est soldée par l'engagement d'actions « phares » tel l'extension du compostage domestique, le lancement des études d'optimisation du service de gestion des déchets ou encore la réhabilitation des déchèteries communautaires. En revanche, le contexte électoral de début d'année a contraint le service à adapter la conduite de certains projets mis en attente de relance politique compte tenu du renouvellement des instances communautaires. En conséquence, nombre d'actions prévues en 2008 se retrouvent au programme de l'année 2 de la contractualisation. L'année 2009 devra donc s'attacher à aborder de manière efficace les projets ajournés. Il faudra aussi insister davantage sur les aspects de communication autour et au sein des projets menés de manière à mieux informer les administrés sur les concrétisations du service environnement.

Synthèse du programme annuel 2008 (afin de donner les orientations pour le programme d'actions 2009)

Actions envisageables	Calendrier prévisionnel	Concerné année 2	Remarques
1. Poursuivre et intensifier la communication auprès du jeune public	Continu depuis 2007	OUI	Réactivation des interventions auprès des scolaires notamment maternelles, des centres de loisirs, autres institutions, etc.
2. Proposer un diagnostic déchets du territoire et créer un « observatoire local » des déchets	1 ^{er} semestre 2009	OUI	Essentiel pour démarrer le programme du COT
3. Proposer une vision globale des déchets d'activités professionnelles et de leurs filières de traitement	2010	NON	Accès des déchèteries interdit aux professionnels – suite au renfort des contrôles - MISE EN ATTENTE
4. Conforter la communication sur la réduction à la source des déchets via le développement du compostage individuel	Depuis avril 2007	OUI	Après le test effectué sur St Lys, décision d'extension en 2009 à l'ensemble du territoire
5. Optimisation du système de financement des déchets	2 ^{ème} semestre 2009	OUI	Actuellement en TEOM
6. Limiter le développement de la publicité sauvage (Imprimés Non Sollicités) et des courriers non adressés	2010	NON	« Stop pub » peu efficace, MISE EN ATTENTE
7. Proposer des solutions pour diminuer les emballages professionnels	2010	NON	MISE EN ATTENTE
8. Optimiser la collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) des personnes en auto traitement	1 ^{er} semestre 2009	OUI	Déjà en place –perfectible : création d'un local à la déchèterie de Labarthe-sur-Lèze
9. Optimiser la collecte des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) en déchèteries	1 ^{er} semestre 2009	OUI	En place au niveau des déchèteries mais non optimisé – amélioration intégrée aux travaux prévus en 2009
10. Optimisation du réseau de déchèteries et de la gestion des déchets occasionnels	Fin 2008-2009	OUI	Phase de programmation terminée – assistance à maîtrise d'œuvre terminée – phase de travaux imminente
11. Réfléchir au problème du compostage des déchets verts	2 ^{ème} semestre 2009	OUI	Etude lancée en 2007 – solution à trouver en 2009
12. Optimiser les collectes des Ordures Ménagères (OM) et de Recyclables Secs (RS) (fréquences, pertinence des circuits, performances, taux de valorisation, coûts, etc.)	Activé en 2008 – étude en 2009	OUI	Campagne d'optimisation et d'harmonisation des circuits de collecte actuels – dans le cadre de la maîtrise des coûts du service – prestataires retenus et étude imminente
13. Construction d'un centre technique communautaire de haute performance environnementale – construction durable	2009	OUI	Besoin de moyens adapté pour assurer un meilleur service rendu – Etude lancée en 2007 – attente d'informations
14. Etudier l'utilité d'un centre de tri sur le sud toulousain	2010	NON	Recyclables évacué hors département - MISE EN ATTENTE
15. Assurer la collecte et la valorisation de déchets non séparés actuellement : textile, Petits Appareils Ménagers (PAM), etc.	1 ^{er} semestre 2009	OUI	amélioration intégrée aux travaux déchèteries prévus en 2009 – nouveaux quais – accueil des PAM
16. Développement de la comptabilité analytique	terminé	NON	Adaptation finalisée